SEANCE PLENIERE DU COMITE SYNDICAL DU 10 MARS 2004
PROCES - VERBAL

MEMBRES DU COMITE SYNDICAL PRESENTS	
Monsieur BROY Claude	Conseiller Général de la Gironde Président du SMEGREG
Monsieur CARTI Michel	Conseiller Communautaire
Monsieur TURON Jean-Pierre	Conseiller Communautaire Maire de Bassens
MEMBRES ABSENTS ET EXCUSES	
Monsieur BANNEL Jean-Didier	Conseiller Communautaire
Madame CARLE de la FAILLE	Conseillère Communautaire
Monsieur CHAUSSET Gérard	Conseiller Communautaire
Monsieur DUCHENE Michel	Conseiller Général de la Gironde
Monsieur FLORIAN Nicolas	Conseiller Général de la Gironde
Monsieur LECAUDEY Yves	Vice-Président du Conseil Général
Monsieur PUJOL Patrick	Vice-Président de la CUB Maire de Villenave d'Ornon
Monsieur RENARD Alain	Vice-Président du Conseil Général
Monsieur TRUPIN Guy	Questeur Assemblée Départementale Maire de Camblanes et Meynac
ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION	
Mlle BEGUE Françoise	SMEGREG
Monsieur DE GRISSAC Bruno	SMEGREG
Monsieur LAPUYADE Frédéric	SMEGREG

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la première réunion du comité syndical convoqué pour le 05 mars 2004, le comité peut délibérer valablement ce jour sans condition de quorum.

La séance est ouverte à 9h30 par Monsieur Claude BROY, Président du Syndicat Mixte et qui présidera la séance à ce titre.

1 / Procès-verbal de la réunion du comité syndical du 07 janvier 2004

La rédaction du deuxième paragraphe du cinquième point du procès verbal est modifiée comme suit :

« *Pour les alluvions rive gauche de la Garonne …* »

En l'absence de remarque ou d'observation supplémentaire sur le procès-verbal, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

2 / Budget primitif 2004

- L'exécution du budget 2003 est présentée :
  - dépenses 1.164.754,45 €
  - recettes (inclus excédents antérieurs) 2.184.139,98 €

  d'où un excédent global de clôture (*hors restes à réaliser d'investissement pour 57.505,12 €*) de 1.019.385,53 €.

  C'est donc un **résultat cumulé de 961.880,41 €** qui sera reporté dans le cadre du budget supplémentaire 2004.

- Le budget primitif 2004, équilibré en dépenses et recettes à **2.371.757 €** est marqué par des opérations d'ordre d'un volume très important (1.637.417 €) relatives à l'amortissement des frais de prestations intellectuelles relatifs aux études Alluvions Garonne et Oligocène Sainte-Hélène ainsi que des subventions encaissées.

  A noter d'une part, que la participation des deux partenaires fondateurs du SMEGREG est réduite de moitié et que, d'autre part, seules les subventions de l'Agence de l'Eau qui ont été notifiées sont inscrites au budget primitif.

- Les opérations en cours et en engager dans le cadre du budget primitif 2004, sont listées :

  Plusieurs opérations sont en cours :
  - Nappe alluviale de la Garonne : suivi qualitatif (pesticides) ;
  - Oligocène Sainte-Hélène : analyses et simulations ;
  - Nappe alluviale de l'Isle : prospection sur deux sites (solde étude) ;
  - Schéma d'alimentation en eau potable du cœur de l'Entre-deux-Mers (phase 1) ;
  - Géologie/hydrogéologie du Médoc – année 3 (solde étude) ;
  - Inventaire des ressources de substitution (phase 1 et 2) ;

- Inventaire des installations géothermiques et valorisation de l'eau géothermale en Gironde ;
- Guide des bonnes pratiques pour l'arrosage espaces verts et terrains de sport.

D'autres opérations sont à engager :
- Schéma d'alimentation en eau potable du cœur de l'Entre-deux-Mers (phase 2) ;
- Atlas des zones à risques POE et PCR ;
- Tableau de bord du SAGE ;
- Guide des matériels hydroéconomes.

Pour cette dernière, une coopération avec le CREAQ, formalisée dans une convention, est prévue.

- Dans le cadre du budget supplémentaire, les opérations suivantes pourraient être engagées :
  - Amélioration des connaissances hydrogéologiques en zone nord ;
  - Prospection hydrogéologique dans les alluvions rive droite de la Garonne ;
  - Prospection hydrogéologique entre l'agglomération bordelaise et le bassin d'Arcachon ;
  - Prospection hydrogéologique en bordure de l'anticlinal de Villagrain.

  Si nécessaire pour améliorer la précision des dossiers de consultations relatifs à ces opérations, des petites dépenses pourraient être effectuées sur ces thèmes avant présentation des programmes définitifs.

  Monsieur TURON indique que ces opérations doivent permettre de satisfaire les attentes de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

  Le Comité syndical se prononce favorablement sur le principe d'une intervention pour le compte de la C.U.B. pour la recherche de ressources de substitution au réseau d'eau potable pour l'arrosage des espaces verts (tramway, quais, …).

  Il est convenu qu'à l'amont des substitutions, des optimisations de l'arrosage doivent être prévues par adaptation des apports et choix des essences.

3 / Questions diverses

- Représentation du SMEGREG au comité de pilotage Défi territorial « nappes profondes de Gironde »

Ce comité est présidé par un administrateur de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (M. Pierre AUGER) et composé d'un représentant de chacun des organismes signataires de l'accord cadre le 22 décembre 2003.

Il s'agira pour le SMEGREG de son Président ou en cas d'empêchement, de son représentant.

- Sollicitation du SMEGREG par l'Agence de l'Eau pour la mise à jour du Guide des indicateurs de performance des réseaux

Le Comité syndical donne son accord tout en souhaitant que le financement de ces prestations soit clairement individualisé.

- Nouvelles règles de la commande publique suite à l'entrée en vigueur du nouveau Code des Marchés Publics le 7 janvier dernier.

Considérant que les opérations importantes lui sont systématiquement présentées avant tout engagement, le Comité syndical retient le principe d'une décision au cas par cas pour ces programmes.

Pour les autres dépenses courantes ou de faible importance, la procédure adaptée sera utilisée ; elle comprendra une publicité dans un support de presse nationale ainsi que sur le site du SMEGREG.

- Sollicitation du SMEGREG par la commune de Mérignac sur la récupération des eaux de pluie.

Sollicité par la ville de Mérignac, le SMEGREG s'est intéressé aux opérations existantes de promotion de la récupération des eaux pluviales pour les usages domestiques extérieurs. Une note technique a été élaborée sur ce sujet.

- Stagiaires au SMEGREG

Deux stagiaires ont déjà été accueillis cette année :
- l'un a travaillé sur les transferts de prélèvements en zone nord du SAGE ;
- l'autre sur les matériels d'arrosage des espaces verts.

Deux nouveaux stagiaires vont être prochainement accueillis :
- l'un travaillera sur la conception d'un indicateur global des nappes souterraines en étroite collaboration avec le groupe d'experts hydrogéologues auprès de la CLE ;
- l'autre s'attachera à étudier les usages de l'eau en milieu domestique.

- Réussite de Frédéric LAPUYADE au concours d'ingénieur subdivisionnaire territorial – session 2003.

Le poste ayant été crée par le comité syndical lors de sa séance du 30 mai 2002, l'arrêté de nomination en tant que stagiaire sera pris très prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 00.